

Paris, le 21 octobre 2026

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de notre syndicat se tiendra le **lundi 09 novembre 2026**, de 17 H 00 à 18 H 00, en Visioconférence, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapports moral et d'activité pour l'exercice clos le 31 décembre 2025
- Rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2025
- Approbation des différents rapports, quitus de la gestion
- Cotisations pour l'année 2027
- Questions diverses.
- Modification du règlement intérieur :
Chapitre 2 – Modalités des élections des membres du Conseil d'Administration
2-1 L'élection des membres du Conseil a lieu à bulletin secret, par correspondance ou vote électronique. Le dépouillement des bulletins est fait lors d'une Assemblée Générale ou d'une Assemblée Générale Extraordinaire de l'année de fin de mandat.
- Présentation des candidats aux élections du CA

Microsoft Teams

Rejoindre :

<https://teams.microsoft.com/meet/3469516312067336?p=m88NJGBeJM8EgLI2JC>

Numéro de réunion : 346 951 631 206 733 6

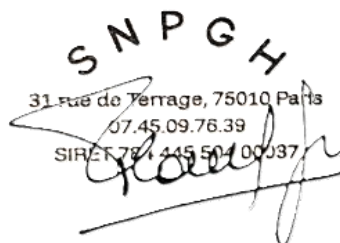
Code secret : LQ3K4Wn3

Nous espérons votre présence mais, au cas où vous ne pourriez pas assister à l'Assemblée, vous pouvez :

- remplir le pouvoir ci-après afin de vous faire représenter par un autre membre actif du syndicat,

Madame Florence COMPAGNON

Présidente



SNPGH
31 rue de Terrage, 75010 Paris
07.45.09.76.39
SIRET 751 445 504 00037

POUVOIR

A renvoyer au secrétariat par mail : snpgh.secretaire@yahoo.fr avant le 09/11/26

Je soussigné(e)
Demeurant
.....

Adhérent(e) du SNPGH au titre d'une activité de Pharmacien au sein de l'établissement :

.....

donne par la présente pouvoir à

aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui aura lieu le lundi 9 novembre 2026 par visioconférence à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapports moral et d'activité pour l'exercice clos le 31 décembre 2025
- Rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2025
- Approbation des différents rapports, quitus de la gestion
- Cotisations pour l'année 2027
- Questions diverses.
- Modification du règlement intérieur :
Chapitre 2 – Modalités des élections des membres du Conseil d'Administration
- **2-1 L'élection des membres du Conseil a lieu à bulletin secret, par correspondance ou vote électronique. Le dépouillement des bulletins est fait lors d'une Assemblée Générale ou d'une Assemblée Générale Extraordinaire de l'année de fin de mandat.**
- Présentation des candidats aux élections du CA

En conséquence, assister à cette assemblée par visioconférence, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes ou s'abstenir que les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces, et généralement faire le nécessaire.

Fait à

Le